

A retourner à la mairie – Même si l'enfant ne mange pas à la cantine

Inscription à la restauration scolaire - Année 2022-2023

1- L'élève

Nom Prénom
Fille Garçon
Naissance Lieu de naissance Dpt
Date d'entrée à l'école En classe de

2- Renseignements concernant les parents

La mère Nom Prénom
Adresse:
N° tél. domicile N° tél. portable.....
Mail
Fournir attestation CAF Janvier 2022
Destinataire de la facture oui non
Le père Nom Prénom
N° tél. domicile N° tél: portable.....
Mail
A compléter en cas de séparation des parents de l'enfant
Adresse:

Destinataire de la facture oui non

3- Fréquentation de la cantine

Cette réservation obligatoire servira de base à la facturation mensuelle

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Ne mangera pas à la cantine
Pour toute absence, merci d'en informer la restauration scolaire (05 62 23 83 35) ou la Mairie (05 61 91 73 09)

4- Fréquentation du centre de loisirs (mercredi et vacances scolaires)

Information à venir

Votre enfant fréquentera-t-il le CLSH ? Non Oui
Si OUI => Le mercredi Les vacances scolaires Occasionnellement

5- La première semaine de la rentrée

La 1ère semaine d'école, votre enfant sera-t-il présent à la cantine ?
Cantine :
Jeudi 01/09/2022 Vendredi 02/09/2022

6- Pratiques et allergies alimentaires (cocher la case correspondante)

Allergie alimentaire Non Oui

Si oui, merci de préciser.....

Si oui, Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) obligatoire

Autres pratiques Préciser :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire et en accepter les dispositions.

Le Fait à

Signature des parents :